



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date de limite de candidature : 15 octobre 2021

Nom du projet	La performance énergétique par l'usage
Nom du Porteur de projet	ADIL du Loiret
Structure Juridique du Porteur de projet	Pole d'équilibre territorial et rural
Nom du GAL	Loire Beauce

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux (<i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i>)	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	16 577,90 €
Montant FEADER	13 262,32€
Nom des cofinanceurs	PETR Pays Loire Beauce

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) est celui qui consomme le plus d'énergie en France (source : Ademe, 2018). Il représente un enjeu considérable par rapport aux objectifs de réduction de consommation énergétique. Pour agir sur la consommation énergétique du bâtiment 2 leviers existent : celui de la conception et celui de l'usage/exploitation. Ce projet a vocation à étudier l'usage de bâtiments ayant fait l'objet d'une rénovation de la ventilation ou accueillant un public sensible (jeunes ou personnes âgées) afin d'identifier les gisements d'économie d'énergie. L'objectif est d'étudier sur 3 saisons hivernales (2019-2022) les mesures relatives à la température, l'humidité et le dioxyde de carbone afin d'identifier les économies d'énergie à réaliser et les pratiques à faire évoluer.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

L'ADIL-Conseil en Energie Partagé et le Pays Loire Beauce ont développé une action d'instrumentation de bâtiments publics ayant fait l'objet d'une rénovation thermique. Plus qu'une visée très technique, ce projet a pour objectif de sensibiliser les usagers, gestionnaires et élus à la maîtrise d'usage et à la mise en place de bonnes pratiques.

Dans le cadre de cette action, des capteurs sont déposés durant la saison hivernale dans 11 bâtiments répartis sur 8 communes (Beaugency, Cravant, Gidy, Le Bardon, Mareau aux Prés, Mézières-lez-Cléry, Patay et Saint-Ay). Ils permettent de mesurer à minima la température mais également la teneur en CO2 et l'humidité relative dans les bâtiments dont la ventilation a été rénovée et qui accueillent un public dit sensible (jeune ou troisième âge). Cette action a démarré durant la saison 2019-2020 et se terminera durant la saison 2021-2022. Sa répétition 3 années de suite doit permettre de corriger les aléas climatiques et de réaliser un suivi des changements de pratiques.

Ce projet prévoit la réalisation d'un rapport d'exécution et d'une fiche de préconisation par commune, et de 2 affiches à destination des usagers (l'une pour sensibiliser à la maîtrise de la consommation énergétique, l'autre à l'impact sanitaire de la qualité de l'air intérieur).

En complément de ce projet, une campagne d'été (non prévue dans la demande de subvention LEADER) a été ajoutée au programme en 2021 et réalisée avec 5 des communes participantes (Beaugency, Le Bardon, Mareau-aux-Prés, Mézières-lez-Cléry, Saint-Ay). Après un mois de prise de donnée (août 2021), cette campagne permettra d'analyser les données et de fournir des analyses sur les questions de confort estival, de ventilation, de bioclimatisme ou encore sur les gestes à adopter dans le contexte sanitaire actuel.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Le sujet d'économie d'énergie du bâti est très souvent abordé sous l'angle technique de la construction et de la conception technique des bâtiments. Cela représente effectivement un levier pour l'économie d'énergie du bâti mais ce n'est pas le seul. L'usage et les comportements des usagers représente un levier important d'économies d'énergies sur lequel le Pays Loire Beauce en partenariat avec l'ADIL a souhaité s'investir.

Pour cela, il a fallu réaliser des mesures sur 3 périodes hivernales (afin d'écartier les erreurs statistiques) et également examiner les factures d'électricité afin de réaliser des préconisations.

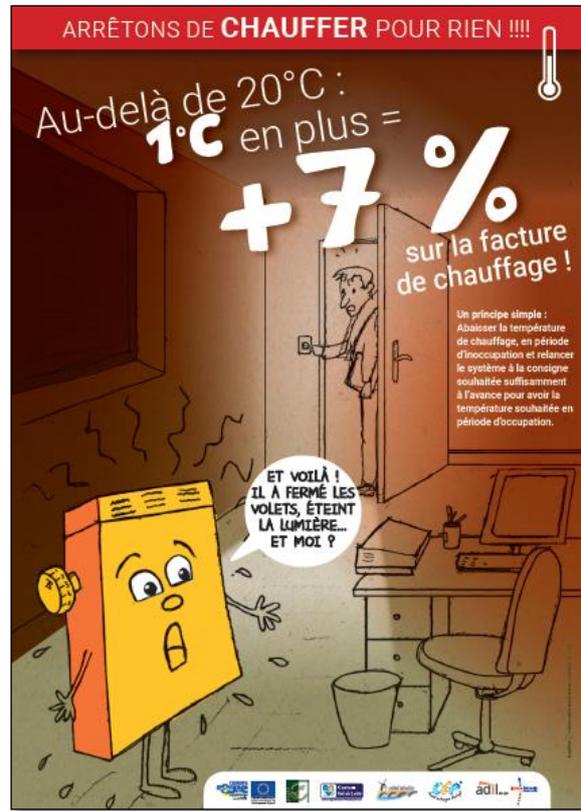
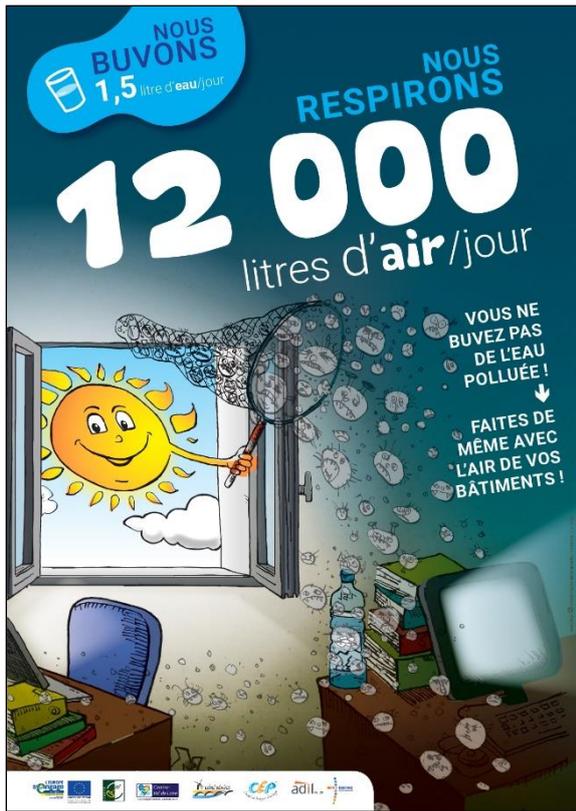
Pour ce faire, une convention de partenariat a été passée avec l'ADIL et le Pays Loire Beauce.

La stratégie LEADER du GAL Loire Beauce étant orientée sur la transition énergétique et écologique, ce projet répond aux enjeux de transition énergétique en assurant de la sensibilisation sur les usages individuels des bâtiments ayant rénové leur ventilation ou accueillant un public sensible afin d'être au plus près de la réalité.

Ce projet pourrait être transféré à d'autres GAL en présentant le projet et ses résultats et en détaillant la convention de partenariat PETR-ADIL.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Joindre quelques photos ou documents illustrant votre projet.



Affiches de sensibilisation



Instruments de mesures utilisés